

1.6 Commémoration du 50e anniversaire de l'UICN

RAPPELANT que l'UICN a été fondée lors d'une réunion convoquée à Fontainebleau (France), en 1948, par le gouvernement de la France, l'UNESCO et la Ligue suisse pour la protection de la nature;

CONSCIENT que, lors de leur première réunion, à Paris, les 9 et 10 mai 1996, les comités nationaux pour l'UICN d'Europe et les conseillers européens de l'UICN ont entériné par acclamation la proposition de la France d'être l'hôte d'une cérémonie commémorative du 50e anniversaire de l'UICN, au cours de l'automne 1998 de l'hémisphère nord;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 14 au 23 octobre 1996 à Montréal, Canada, pour sa 1ère Session:

1. REMERCIE le gouvernement de la France et accepte avec reconnaissance sa proposition d'organiser, en collaboration avec l'UNESCO, une grande manifestation qui marquera le 50e anniversaire de l'UICN.
2. PREND NOTE qu'à cette occasion, il est proposé de mettre sur pied, en étroite collaboration avec l'ensemble des membres fondateurs de l'UICN, une grande rencontre internationale qui permettra de faire le bilan de 50 ans de conservation dans le monde et d'en tirer, pour la prochaine décennie, des enseignements qui contribueront à la réflexion de l'UICN sur son rôle actuel et futur.